

Alain Bensoussan Avocats : Bourse

VENDREDI 02 JANVIER 2015 17:30 LE MONDE DU DROIT



J'aime Partager 0

Tweeter 0

Le cabinet Alain Bensoussan Avocats est intervenu dans le domaine de la bourse.



Pour le compte d'une grande bourse étrangère, le cabinet est intervenu dans le cadre de la mise en place d'un accord régional de partenariat commercial et technique, conclu avec l'une des trois plus grandes places financières mondiales.

Le cabinet est également intervenu dans l'encadrement contractuel des prestations de développement et de déploiement d'un logiciel de gestion des opérations de bourse, réalisées par un éditeur de réputation internationale.

[< Précédent](#)

[Suivant >](#)

